

Réf: Dossier 394474

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CROISIERE URBAINE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY RIVIERA QUARTIER PALMERAIE NON LOIN DE  
ABIDJAN SPA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2025 , et enregistrés le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CROISIERE URBAINE »

Objet : - TRANSPORT URBAIN.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY RIVIERA QUARTIER PALMERAIE NON LOIN DE  
ABIDJAN SPA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle BLEY ABAH NOELIE EMILIENNE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01316 du 17/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16853/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

